

France Télévisions

A l'attention de **M. Rémy PFLIMLIN**,
Président

7, esplanade Henri de France
75015 PARIS

Le 5 juillet 2015 à Challes-les-Eaux

*Copies à **Olivier SCHRAMECK** (président du CSA), **Patrick BLOCHE** (Député et administrateur), **Jean Pierre LELEUX** (Sénateur et administrateur), **Jacques TOUBON** (Défenseur des droits), **Fleur PELLERIN** (Ministre de la Culture et de la Communication), **Annick GIRARDIN** (Secrétaire d'État au développement et à la Francophonie), **Loïc DEPECKER** (Directeur général de la DGLFLF), ainsi qu'à différentes personnalités du monde politique et littéraire.*

Objet : Recours gracieux par lettre recommandée (demande de mise en conformité de France Télévisions avec les dispositions de la loi n°94-665 relative à l'emploi de la langue française, et avec les règles qui régissent l'audiovisuel public).

Monsieur,

Nous sommes un collectif d'associations ayant pour but la défense de la langue française.

Deux d'entre elles sont également agréées auprès du ministère de la Culture et de la Justice pour assurer cette noble mission (arrêté du 13 mai 2013).

Nous vous écrivons, car depuis de nombreuses années nous constatons chaque jour un peu plus un non respect des dispositions de la loi n°94-665, et du cahier des charges établi par le CSA pour France Télévisions, et en rapport avec cette loi.

En effet, outre la baisse de la qualité du français à l'antenne, c'est surtout une dérive générale vers toujours plus d'anglicisation que nous constatons, et cela, aussi bien dans les choix de noms de marques, que dans l'information, et la communication des chaînes du groupe France Télévisions.

Afin d'illustrer notre propos, nous avons donc recensé les infractions constatées en 4 paragraphes distincts suivant la nature de celles-ci :

Paragraphe n° 1, les noms de marques en anglais ou partiellement en anglais utilisés par France Télévision ou les chaînes qui en font partie :

- **PLUZZ (France Télévisions)**

The image shows a screenshot of a trademark registration record. On the left, there is a red square with the number '4'. Below it, the text reads: 'Déposant : FRANCE TELEVISIONS, société anonyme', 'Numéro : 3741558', 'Classe : 9, 16, 35, 38, 41, 42, 45', and 'Statut : Marque enregistrée'. To the right of this text, the word 'PLUZZ' is displayed in a large, bold, sans-serif font. Further to the right, there is a red square with a white 'e' and the text 'Ajouter à ma liste'. Above the 'PLUZZ' text, it says 'Marque française'.

NB : Comme le prouve l'extrait ci-dessus du dépôt à l'INPI, c'est bien France Télévisions qui a inventé ce néologisme en anglais. D'autre part, la prononciation à l'anglaise « pleuz » par tous les journalistes et présentateurs ne laisse aucun doute sur l'origine du mot.

- Le grand Show (France 2)
- Le Pitch (France 3)

VIDÉOS DE L'ÉMISSION



- La grande Battle (France 2)



- cash investigation (France 2)

1 **CASH INVESTIGATION** Marque française

Déposant : France Télévisions, SA à conseil d'administration
Numéro : 3886386
Classe : 9, 16, 38, 41, 42
Statut : Marque enregistrée

CASH
INVESTIGATION

Ajouter à ma liste

- Mon food truck à la clé. (France 2)

Vous trouverez d'ailleurs ci-après, et en annexe 1 (page 14) deux copies d'écran qui montrent qu'outre le nom de cette émission, on trouve aussi de l'anglais dans certains sous-titrages de l'émission.

CRMION GRIS : SPOON IN SPOON - SYLVIE ET BENOÎT

CRMION BLEU : BOBO KITCHEN - ÉMILIE ET THOMAS

NB : Grâce à France 2, nul doute que « food truck » fera son entrée dans le dictionnaire comme auparavant « burn out » l'avait fait après avoir été popularisé par une émission, et les journaux de France 2.

- La chaîne Culture box et aussi son émission « riding zone »... Concernant cette émission, on peut dire que là aussi les présentateurs multiplient les expressions en anglais.
- Le best of du concours Eurovision de la chanson

<http://www.france2.fr/emission/le-best-du-concours-eurovision-de-la-chanson/diffusion-du-21-05-2015-01h02>

LE BEST OF DU CONCOURS EUROVISION DE LA CHANSON

J'aime T

JEUDI 21 MAI
01h02

RÉSUMÉ

Quinze anciens vainqueurs et finalistes du concours se produisent en live et en public en prélude à la 60e édition du concours.

Paragraphe n° 2, l'utilisation permanente de termes ou expressions en anglais par les journalistes et présentateurs des chaînes de France Télévisions :

En effet, les émissions de variétés, et les journaux d'information sont les plus gros « pourvoyeurs » d'anglicismes.

Par exemple samedi 2/05 au JT de 20 heures sur France 2 où dans la présentation du spectacle en solo d'un humoriste, Julian Bugier l'annonçait comme un « **one man show** ». Il y a quelque temps en arrière, Laurent Delahousse nous parlait tous les dimanches soir du « **box office** » de la semaine, pour désigner les meilleures entrées cinématographiques... C'est sans parler des « **blockbuster, business, sniper, low-cost, show-business, best-seller, check point, et de l'avion qui n'arrête pas de crasher...** » Compte tenu du discours très formaté du JT où chaque parole est reprise sur le prompteur, on ne peut donc pas parler de choix malheureux lors du direct, mais bien de volonté délibérée du journaliste d'utiliser des termes en anglais (1). Naturellement, ce constat est identique dans les reportages des journaux télévisés de France 2, ou France 3.

À chacun son vocabulaire, car concernant les présentateurs d'émissions de variétés, c'est plutôt « **live, prime-time, hashtag, single, battle, medley, hit parade...** ».

Ces anglicismes sont tellement nombreux et journaliers qu'il serait vain de tous les citer. Nos concitoyens s'en plaignent pourtant régulièrement, mais cela ne change pas pour autant.

(1) Il n'y a pas que nous qui le disons, puisque dans son rapport annuel de 2013 **Nicolas Jacobs** (médiateur de l'information sur France 2) faisait le même constat (voir ci-après un extrait de ce rapport).

Rapport annuel 2013 du médiateur de l'information sur France 2 (Nicolas Jacobs) :

<http://blog.francetvinfo.fr/mediateur-info-france-2/wp-content/blogs.dir/357/files/2014/02/Rapport-2013-feuillet.pdf>

3. TROP!..... 30

- 3.1 Trop d'anglicismes
- 3.2 Trop de fautes d'orthographe
- 3.3 Trop d'Amérique
- 3.4 Trop de manifestants

La défense de la langue française devient un sujet sensible. Mes confrères des autres médias remarquent tous cette tendance. Parmi nos correspondants, il y a bien sûr les amoureux de la langue française, les spécialistes de la critique vétilleuse. Mais de plus en plus perce une indignation que je qualifierais d'identitaire.

Un mot a mis le feu au poudre: « burn out ». C'était au début de l'année, les médias reprenaient avec délices cet anglicisme en l'accommodant à toutes les sauces. Les journaux de France 2 n'ont pas fait exception. Le flot des courriels condamnant l'emploi de mots anglais par les médias a gonflé subitement. Depuis, le mouvement ne cesse de s'amplifier: plus un jour sans une dizaine de protestations sur ce thème (beaucoup de courriels sont adressés à « France Two »!). Les téléspectateurs ne manquent pas de matière, tant il est vrai que le recours à des mots ou expressions anglo-saxonnes est devenu fréquent. Pour ceux qui en douteraient, voici un extrait des courriels recus.

On aurait également pu rajouter les commentateurs sportifs, avec l'exemple des derniers JO à SOTCHI où bien que le français y soit langue officielle, les journalistes et les consultants ne se privaient pas pour nous inonder de termes en anglais lors des commentaires.

L'association DLF vous transmet aussi de façon périodique par le biais du CSA un relevé d'écoute de certains anglicismes entendus sur vos chaînes.

Paragraphe n° 3, l'utilisation permanente de termes ou expressions en anglais sur tous les sites internet liés à France Télévisions :

En effet, en consultant vos différents sites internet du groupe, on constate malheureusement la même chose que ce que l'on peut entendre à l'antenne, à savoir une profusion de termes en anglais. Vous trouverez d'ailleurs en **annexes 1, et 2**, un inventaire très incomplet de ceux-ci. Pour chacun d'eux, nous vous avons transmis la copie d'écran correspondante, et le lien internet qui y mène.

Le constat est malheureusement édifiant et on se demande même si les chaînes de France Télévisions sont vraiment au courant de leur obligation d'utiliser la langue française, avec en particulier les termes recommandés au *Journal officiel* ?

<http://www.francetv.fr/confidentialite#cgu>

leclub francetv

• leclub.francetv.fr, accessible à l'adresse URL suivante : <http://leclub.francetv.fr>

Ci-après et collectivement dénommés les « Sites FRANCE TELEVISIONS » et dont le directeur de la publication est Monsieur Remy PFLIMLIN.

Paragraphe n° 4, le non-respect par France Télévisions de son obligation d'assurer le rayonnement de la francophonie et de la diffusion de la culture et de la langue française dans le monde :

Une fois de plus, le mauvais exemple vient de France 2. Dans le rapport 2013 du médiateur de l'information, celui-ci mettait déjà en avant la critique des téléspectateurs sur la multiplication (au JT de 20 heures) des reportages (hors actualité) sur des sujets de sociétés aux États-Unis (voir encadré ci-dessous).

Sur 2014, et toujours pour le JT de 20 heures de France 2, nous avons constaté ce même choix, avec en moyenne 2 à 3 reportages par semaine sur les États Unis (2). Et encore c'est sans compter sur la page culturelle du JT de 20 heures de France 2 (le dimanche soir) où environ une fois sur trois l'invité est américain. En Amérique du Nord il y a aussi le Canada, et en particulier le Québec, pilier de la francophonie, qui mériterait pourtant une place particulière dans les programmes de France Télévision.

En sachant qu'en terme de fréquence de reportages sur ce même JT, le Royaume-Uni vient juste après.

Par comparaison, combien France 2 a-t-elle diffusé en 2014 au JT de 20 heures de France 2 dans ce créneau horaire (ou un autre) de reportages sur la francophonie, ou sur la langue française dans le monde ? Il serait effectivement très intéressant d'avoir cette information.

Même lors des sommets mondiaux de la Francophonie (OIF), les JT de France 2, et France 3 n'en parlent pas ou se contentent du strict minimum.

(2) Le 7 avril 2015, nous avons même eu droit à un reportage sur le porte-avion américain qui croisait au large de la Syrie. Comble du comble, alors même qu'en fin de reportage on apprenait que le porte-avion français participait à ses côtés dans cette même mission. Le journaliste qui commentait ce reportage se permit même d'ironiser sur la moindre taille du porte-avion français par rapport au porte-avion américain. Cela prouve que certains journalistes de France 2 ne font pas que parler de l'autodénigrement (ou pour parler comme les journalistes, du « french bashing »), mais ils le pratiquent aussi !

Comme on peut le voir ci-dessous, que ce soit en 2013, ou en 2014, les années se suivent et se ressemblent.

Extrait du rapport du médiateur 2013 du médiateur de l'information sur France 2 :

3.3 TROP D'AMÉRIQUE

Les reportages traitant des évolutions de la société américaine font l'objet de vives critiques. Le phénomène est loin d'être négligeable et s'accroît.

Doit-on encore nommer la deuxième chaîne de télévision française France 2 ou USA 2 ? On peut se poser la question, tant les informations et reportages en provenance des États-Unis envahissent ses journaux télévisés, notamment à 20h. De plus, les idées véhiculées sont toujours les mêmes. C'est mieux là-bas qu'en France (...) @Patrick LS.

Je suis exaspéré par les reportages - quasiment un soir sur deux - en provenance des USA, sur des sujets de peu d'intérêt, voire insignifiants. N'y a-t-il vraiment rien de plus intéressant en France, en Europe et dans le monde (USA exceptés) ? C'est quoi cette obsession, cette fascination ? France 2 serait donc la nouvelle Voix de l'Amérique.. @Michel T.

Références juridiques et contractuelles de ce recours gracieux (extraits):

❖ Décret n° 2009-796 du 23 juin 2009 fixant le cahier des charges de la société nationale de programme France Télévisions

http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=EFDC8A762EE0916FD8ADA3CF65C6CE7C.tpdila19v_3&dateTexte=?cidTexte=JORFTEXT000020788471&categorieLien=cid

Article 39 :

La langue française

Tendant à être une référence dans l'usage de la langue française, France Télévisions contribue à sa promotion et à son illustration dans le cadre des recommandations du Conseil supérieur de l'audiovisuel. Elle veille à l'usage et au respect de la langue française par le personnel intervenant sur ses services conformément aux dispositions de la [loi n° 94-665 du 4 août 1994](#) et, notamment, proscrit les termes étrangers lorsqu'ils possèdent un équivalent en français.

❖ Loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication

- TITRE III : DU SECTEUR PUBLIC DE LA COMMUNICATION AUDIOVISUELLE

Article 43-11 [En savoir plus sur cet article...](#)

- Modifié par [LOI n°2014-873 du 4 août 2014 - art. 56](#)
- Les organismes du secteur public de la communication audiovisuelle, pour l'exercice de leurs missions, contribuent à l'action audiovisuelle extérieure, au rayonnement de la francophonie et à la diffusion de la culture et de la langue françaises dans le monde. Ils s'attachent à développer les nouveaux services susceptibles d'enrichir ou de compléter leur offre de programmes ainsi que les nouvelles techniques de production et de diffusion des programmes et services de communication audiovisuelle.

Chaque année, un rapport est déposé au Parlement afin de faire l'état de l'application des dispositions du présent article.

❖ La charte des antennes de France Télévisions

Les chaînes de France Télévisions exercent leur responsabilité éditoriale sur toutes les émissions qu'elles diffusent. En d'autres termes, ce sont elles qui répondent du contenu de ces émissions. Lorsque France Télévisions s'engage dans des coproductions ou acquiert des émissions auprès de producteurs privés, les contrats sont assujettis aux conditions prévues par la charte de France Télévisions.

❖ La circulaire n° 5652/SG du Premier ministre du 25 avril 2013 dont vous trouverez un extrait ci-dessous rappelle les obligations supplémentaires au regard de cette loi, qui incombent entre autres aux organismes publics comme le vôtre.

En privilégiant systématiquement son emploi dans les différents outils de communication dont elles disposent (site internet, signalétique, nom de marque ou de service, campagne publicitaire...), vos administrations contribuent à l'épanouissement de la relation de confiance entre la langue et le citoyen.

L'ensemble des termes retenus dans le cadre du dispositif interministériel d'enrichissement de la langue française sont réunis dans la base de données *FranceTerme*, riche de plus de 6 000 mots. Je vous rappelle que ce vocabulaire spécialisé s'impose à vos administrations et aux établissements placés sous leur tutelle. Il doit aussi être à la disposition de tous nos concitoyens soucieux de l'usage et de l'évolution de notre langue.

❖ Loi n° 94-665 : articles 1, 2, 14, et 15 :

- Article 1

Langue de la République en vertu de la Constitution, la langue française est un élément fondamental de la personnalité et du patrimoine de la France.

Elle est la langue de l'enseignement, du travail, des échanges et des services publics.

Elle est le lien privilégié des Etats constituant la communauté de la francophonie

- **Article 14**

I. L'emploi d'une marque de fabrique, de commerce ou de service constituée d'une expression ou d'un terme étrangers est interdit aux **personnes morales de droit public** dès lors qu'il existe une expression ou un terme français de même sens approuvés dans les conditions prévues par les dispositions réglementaires relatives à l'enrichissement de la langue française.

Cette interdiction s'applique aux personnes morales de droit privé chargées d'une mission de service public, dans l'exécution de celle-ci...

- **Article 15**

L'octroi, par les collectivités et les établissements publics, de subventions de toute nature est subordonné au respect par les bénéficiaires des dispositions de la présente loi...

Résumé de notre demande :

En conclusion, et au vu des éléments avancés ci-dessus et ci-joints, nous vous demandons donc :

- ✓ La suppression des marques « **Pluzz** », « **cash investigation** », et « **culture box** » et leur remplacement par des appellations en langue française.
- ✓ L'arrêt de l'emploi des noms d'émissions « **mon food truck à la clé** », « **la grande battle** », « **le grand show** », « **riding zone** », « **le pitch** », « **Le best of du concours Eurovision de la chanson** » et leur remplacement par des appellations en langue française.
- ✓ L'application réelle de l'article 39 du cahier des charges de France Télévisions qui proscrie les termes étrangers lorsqu'ils possèdent un équivalent en français, dans toutes les émissions, ou journaux télévisés (3) placés sous l'autorité de France Télévisions.
- ✓ Le remplacement immédiat de tous les termes en anglais figurant sur les différents sites internet liés à France Télévisions (voir en particulier ceux répertoriés dans l'annexe 1, ou 2: « live, newsletter, email, cookies, replay, playlist...), et l'application de consignes strictes pour ne plus utiliser de termes en anglais.
- ✓ La mise en place avérée d'une promotion de la langue française et de la francophonie, et l'arrêt des reportages à répétition sur les États-Unis d'Amérique.
- ✓ D'une manière générale, nous demandons que France Télévisions revienne systématiquement à la pratique qui consistait à donner un nom en français aux noms d'émissions, ou de séries télé, ceci aussi bien pour celles produites en interne, que pour celles achetées à l'étranger ou autres. En soulignant cela nous pensons entre autres à « **secrets and lies, major crimes, broadchurch, private practice...** ».

À cet égard, trouvez-vous normal que les séries américaines soient diffusées en France le plus souvent avec le nom original en anglais alors que ces mêmes séries sont diffusées au Québec sous un nom en français ?

- ✓ Nos demandes listées ci-dessus partent d'un constat passé ou présent, mais naturellement le respect des dispositions de la loi, et de votre cahier des charges concerne aussi l'avenir.

(3) Nous respectons la liberté individuelle du présentateur ou du journaliste à s'exprimer comme il le souhaite, cependant, il n'y a aucune raison pour que cette liberté soit supérieure au respect de la loi, et au droit qu'a tout Français d'être informé dans sa langue !

Monsieur le Président, nous souhaitons vivement qu'une prise de conscience s'opère sur le sujet de « l'anglo-américanisation » au sein de France Télévisions. En mettant la société, que vous dirigez en conformité avec les dispositions de la loi n° 94-665, et avec les règles qui régissent l'audiovisuel public, vous rétablirez par là même la confiance des citoyens français vis-à-vis de ses services publics.

Néanmoins, sachez qu'en cas de non-réponse ou de refus, nous sommes déterminés à utiliser tous les moyens (y compris juridiques) pour obtenir ces changements. Chacun d'entre-nous a déjà l'expérience de recours auprès du tribunal administratif pour des cas similaires.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous prions de croire en nos respectueuses salutations.

Philippe REYNAUD
Président
Défense de langue française
en Pays de Savoie

Albert SALON
Docteur d'État ès lettres,
ancien ambassadeur et Président de
Avenir de la langue française

Autres associations cosignataires de cette lettre : (1)

ICEG (Institut Culture, Économie, Géopolitique) : M Yves MONTENAY (Président)

AFRAV (Association francophonie avenir) : Regis RAVAT (Président)

Alliance Champlain : Daniel MIROUX (Président)

Défense de la langue française (nationale) : Philippe BEAUSSANT (Président, et membre de l'Académie française)

Association pour la sauvegarde et l'expansion de la langue française (ASSELAF) :

Philippe de Saint Robert (Président, ancien Commissaire général de la langue française)

Carrefour des Acteurs Sociaux : Joël BROQUET (Président), Catherine DISTINGUIN (Directrice du Pôle francophonie du Carrefour des Acteurs Sociaux)

(1) Toutes les associations citées ont donné leur accord soit par courrier, soit par courriel.

Annexe 1 (page 8): Copies d'écran des sites internet liés à France Télévisions et pour lesquels on trouve une profusion d'anglicismes (surlignés en jaune, ou pointés par une flèche).

Annexe 2 (page 16): Test comparatif de « popularité » de certains anglicismes rencontrés sur les sites internet de France 2, et France 3 qui montre la pratique généralisée de l'utilisation d'anglicismes.

Annexe 1

Copies d'écran des sites internet liés à France Télévisions et pour lesquels on trouve une profusion d'anglicismes (surlignés en jaune, ou pointés par une flèche)

<http://www.france2.fr/> (écran d'accueil, copie du 12/04/15)

S'abonner à la **newsletter** francetv X

BEST OF VIDÉOS
Recevez tous les lundi le meilleur des vidéos de la semaine: actu, **buzz**, **clash**...

Je souhaite m'abonner à la newsletter

AL QUOTIDIEN
Du lundi au vendredi, recevez la recette du jour et nos conseils beauté, bien-être, déco et conso

Je souhaite m'abonner à la newsletter

Saisissez votre adresse **email** S'abonner ▶

FRANCE TELEVISIONS, en sa qualité de responsable du traitement, collecte vos données à caractère personnel à des fins de gestion de votre compte utilisateur. Ces données sont nécessaires pour pouvoir vous offrir un espace personnalisé. Conformément à la loi Informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de vos données. Vous pouvez également vous opposer, pour un motif légitime, à l'utilisation de vos données. Vous seul pouvez exercer ces droits sur vos propres données en écrivant à France Télévisions - Editions Numériques Service Inscription Internet - 7 Esplanade Henri de France 75015 Paris et en joignant une photocopie de votre pièce d'identité.

<http://www.france2.fr/recherche?s=prime+time> (copie réalisée le 11/05/2015)

REVOIR EN **REPLAY** ET EN **STREAMING** "LE MONUMENT PRÉFÉRÉ DES ...

<http://www.france2.fr/emissions/le-monument-prefere-des-fran...>

... A l'issue de chaque émission, un seul d'entre eux est retenu et représente sa région lors d'une grande finale diffusée en **prime time**. Extrait. ...

<http://www.france2.fr/emissions/mon-food-truck-a-la-cle> (copie réalisée le 11/05/2015)

REPLAY - MON FOOD TRUCK À LA CLÉ

11/05/2015

http://www.france2.fr/abonnements/index.php?source=FWMETA&id_site=1612
réalisées le 28/04/15)

(copies

Sélectionnez les newsletters de votre choix

Pour découvrir les newsletters de France Télévisions, veuillez saisir votre adresse e-mail

BEST OF VIDÉOS

Chaque lundi, recevez une sélection des vidéos choc des émissions de France Télévisions.

<http://www.france2.fr/participez> (copie réalisée le 12/04/15)

CONTACTEZ france 2

- Posez vos questions sur les émissions
- Contactez en live vidéo LSF (de 16h à 20h)
- Ecrivez aux médiateurs Info | Programme
- Accédez à la FAQ

ABONNEZ-VOUS À LA NEWSLETTER FRANCE 2

<http://www.francetv.fr/confidentialite#cg>

francetv pluzz francetvinfo francetvsport Confidentialité Newsletters

francetv.fr Rechercher sur France TV 1 2 3 4 5 6



CHARTRE
DATA FRIENDLY

NEWSLETTERS

Gérer vos abonnements

- 7 Utilisation du **player**
- 8 Droits de propriété intellectuelle

• « **Player** » : renvoie à l'outil de diffusion et de lecture de fichiers vidéo, audio et photo. Le **Player** est exportable, sous forme de code informatique, et permet aux tiers d'afficher les dits fichiers sur d'autres sites ou blogs, au travers du **Player** dans les conditions de l'article VII.

5-2. **Cookies**

L'utilisateur est informé que, lors de ses visites sur les Sites FRANCE TELEVISIONS, un **cookie** peut s'installer automatiquement sur son logiciel de navigation. Un **cookie** est un fichier, souvent anonyme, contenant des données, notamment un identifiant unique, transmis par le serveur d'un Site FRANCE TELEVISIONS au navigateur de l'utilisateur et stocké sur son disque dur. Ces **cookies** permettent lors de

LES **COOKIES** SUR LES SITES FRANCE TÉLÉVISIONS

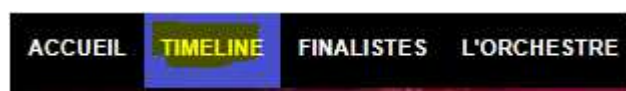


Politique de gestion des **cookies**

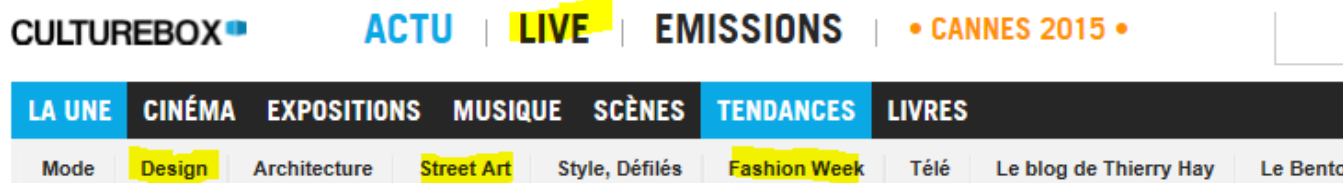
http://www.france2.fr/emissions/les-victoires-de-la-musique-varietes/timeline-victoires2014_188842#xtor=CS1-508



http://www.france2.fr/emissions/la-grande-battle/timeline_228429



<http://culturebox.francetvinfo.fr/> copies d'écran du 16 mai

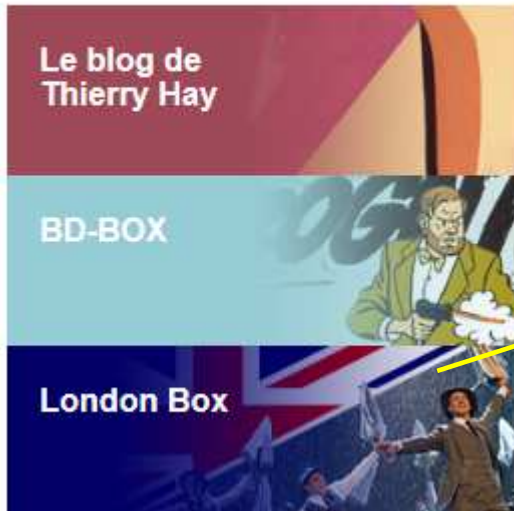


STREET ART

We Art Urban à Lagny : la fête du street art en images



LES BLOGS



Pourquoi un blogue sur les activités culturelles à Londres, et pourquoi pas sur celles de Paris ?

<http://culturebox.francetvinfo.fr/great-black-music>



<http://pluzz.francetv.fr/> (copie d'écran du 16 mai)



Copies d'écran réalisées le 17/03/15 sur <http://www.francetvinfo.fr/> (page accueil)

[Culture](#) [Sports](#) [Santé](#) [Sciences](#) [Tech](#)

- BD
- Cinéma
- Culturebox
- Expos
- Festivals
- Livres
- Mode
- Musiques
- People**
- Sorties

SOYONS **SMART!**
Archives, médias du futur:
France 3 se met au workshop

SPORTS BOURGOGNE
Replay : la page « Sports Bourgogne » du dimanche 15 mars 2015

http://www.francetvinfo.fr/internet/apple-watch-pourquoi-les-francais-tardent-a-se-mettre-a-l-heure-de-la-montre-connectee_844237.html

[Les Choix de Francetv info](#) [Tech / Web](#)

Abonnez-vous à notre newsletter

Recevez chaque matin à 7h30 toute l'actualité du jour


Votre email

[S'inscrire](#)

<http://www.francetvinfo.fr/replay-jt/france-2/> (copie réalisée le 03/05/15)


S'abonner aux newsletters et aux alertes mails

Nos newsletters info et vidéo



Tous les jours, recevez gratuitement l'actu et les vidéos du jour

Alerte info



Suivez l'actualité en temps réel avec les flash info de la rédaction

Chaque matin, à 7h30, recevez les principales informations du jour OK

Chaque après-midi à 16h, retrouvez les vidéos incontournables OK

L'actualité en temps réel avec les alertes e-mails de la rédaction OK

Votre adresse e-mail

[S'abonner](#)

<http://www.franceo.fr/emissions/riding-zone>

 **Riding Zone Official**

Voici le **replay** de la dernière émission de Riding Zone !!

Riding zone | S7 vidéo en replay | En streaming sur francetv pluzz
pluzz.francetv.fr

Surf, skate, snow, bodyboard, moto, bmx, basejump, kitesurf, freeride : Tiga fait un tour d'horizon de l'actualité de tous les sports extrêmes en...

<http://www.franceo.fr/emissions/riding-zone>

PLAYLIST ←

En mode Riding



The Rider Post ←

mercredi

LES 5 TRICKS DE LA SEMAINE BY RIDING ZONE Chaque semaine retrouvez les 5 tricks qui ont fait l'actu...

EN REPLAY

RIDING ZONE

Diffusé le dim. 03-11-13 à 18:45 | Plus que 22h

Sport | 55'

TOUS PUBLICS

Surf, skate, snow, bodyboard, moto, bmx, basejump, kitesurf, freeride : Tiga fait un tour d'horizon de l'actualité de tous les sports...

Avec Tiga

<http://www.fance2.fr/mediateur-info/>

DONNEZ VOTRE AVIS
sur les émissions d'information (JT, Envoyé Spécial)

NOM *

PRÉNOM *

E-MAIL *

<http://www.france2.fr/emissions/mon-food-truck-a-la-cle>

REPLAY - MON FOOD TRUCK À LA CLÉ
03/04/2015



Mon food truck à la clé (émission du 31/03/2015)



Spoon in
spoon

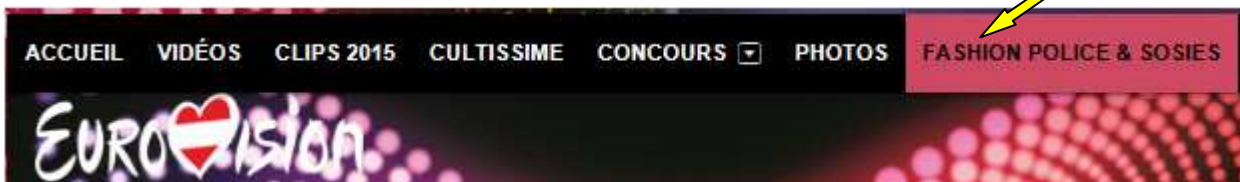


Bobo
kitchen

<http://www.france2.fr/emissions/eurovision>



http://www.france2.fr/emissions/eurovision/fashion-faux-pas-et-sosies-de-stars-attention-ca-promet-une-belle-edition_319089



<http://www.france2.fr/recherche?s=battle>

REVOIR EN **REPLAY** ET EN **STREAMING** "NICOLE FERRONI & SANDRA ...

<http://www.france2.fr/emissions/on-n-demande-qu-a-en-rire/vi...>

... Retrouvez les sketches de 2014 ! Nicole Ferroni & Sandra Colombo - **Battle** entre Frank Michaël et Frédéric François #ONDAR. 04/07/2014. ...

<https://www.facebook.com/levillagepreferedesfrancais>

À PROPOS >

★ **Starring**: Présenté par Stéphane Bern

● <http://www.france2.fr/village>

Annexe 2

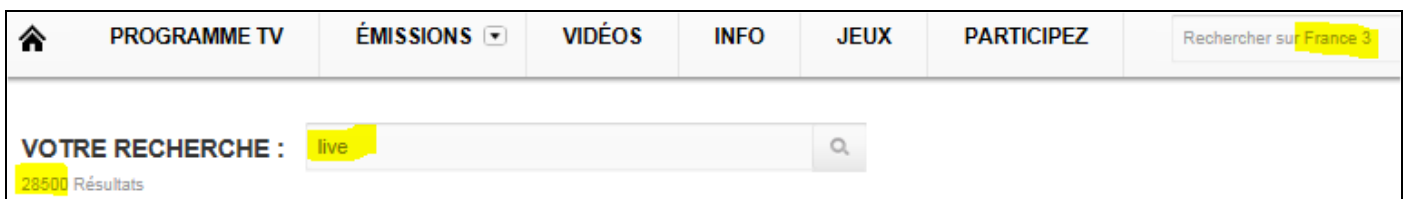
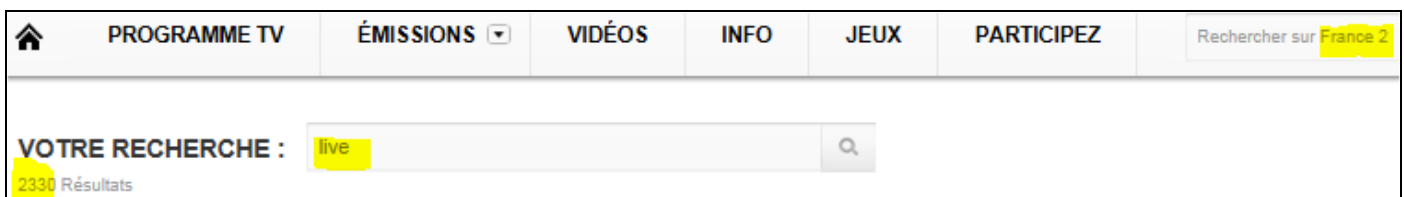
Test comparatif de « popularité » de certains anglicismes rencontrés sur les sites internet de :

France2 <http://www.france2.fr/recherche?s=>

France3 <http://www.france3.fr/recherche?s=>

<u>Termes anglais Choisis</u>	<u>Nombre d'occurrences sur France 2</u>	<u>Nombre d'occurrences sur France 3</u>
best	725	67
news	1400	1010
streaming	4830	6070
replay	5570	8200
live	2380	28600
fashion	778	31
...		

Copies d'écran des résultats pour France2, et France 3 correspondant à la recherche pour « news » :



Bilan: ces résultats confirment le ressenti du téléspectateur d'une pratique quasi généralisée de l'utilisation des termes anglais à France Télévisions. Il est à noter que ce recensement ne tient pas compte de tout ce que l'on entend à l'antenne tout au long de l'année.